LES ASSOCIATIONS EN GUADELOUPE

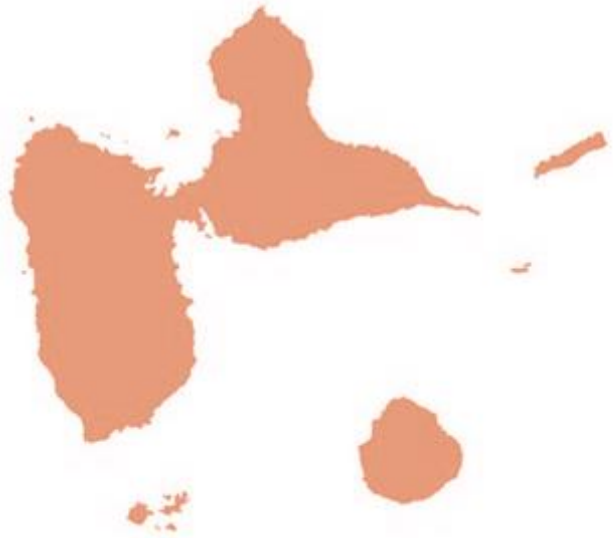

REPÈRES ET CHIFFRES CLÉS

13ème édition

Octobre 2020

Cécile BAZIN – Marie DUROS – Marie DUFOUR
Jacques FAURITTE – Jacques MALET

Avec les conseils
et le soutien de

La vie associative et ses enjeux

Il est essentiel de bien connaître les contours du secteur associatif de la région. Présent dans tous les domaines d'activités, au plus fin du territoire, jusque dans les quartiers sensibles et jusque dans les plus petits villages, il apporte un lien social incomparable et joue un rôle significatif sur le plan économique.

Pour la 13ème année consécutive, Recherches & Solidarités publie les chiffres clés actualisés de la vie associative dans chacune des régions, pour la première fois avec le soutien de l'INJEP. Ceux qui le souhaitent pourront aussi télécharger ces données sous forme de tableaux, sur le site www.injep.fr

Ces présentations visent notamment à :

- Fournir des éléments chiffrés actualisés chaque année sur la vie associative régionale, en la situant dans l'ensemble national.
- Partager cet état des lieux avec les acteurs, les décideurs locaux et tous ceux qui s'intéressent à la vie associative, en insistant sur les spécificités de la région.

Nos sources et nos coopérations

- Le Répertoire National des Associations, les services du Journal Officiel et des tribunaux d'instance d'Alsace-Moselle, pour le suivi des créations d'associations,

- L'INJEP pour le suivi de l'évolution des clubs sportifs et une observation partagée du secteur,

- La Direction de la Statistique, des Etudes et de la Prévision (DISEP) de l'ACOSS – URSSAF, et la caisse centrale de la Mutualité Sociale Agricole, pour le bilan de l'emploi associatif,

- Un comité pluridisciplinaire, composé par Recherches & Solidarités, autour d'universitaires et d'experts de la vie associative et du bénévolat,

- Un réseau de partenaires sur l'ensemble du territoire, dans les associations, les fondations, les unions, fédérations et maisons d'associations, les services publics et les collectivités territoriales.

Au sommaire

1. Quelques repères généraux utiles
2. Créations d'associations : bilan sur dix ans et analyse
3. Combien d'associations et de bénévoles dans la région ?
4. L'emploi associatif : un enjeu économique et social
5. COVID-19 : Où en sont les associations ?
6. Pour en savoir plus

Quelques repères généraux utiles

La région en quelques chiffres

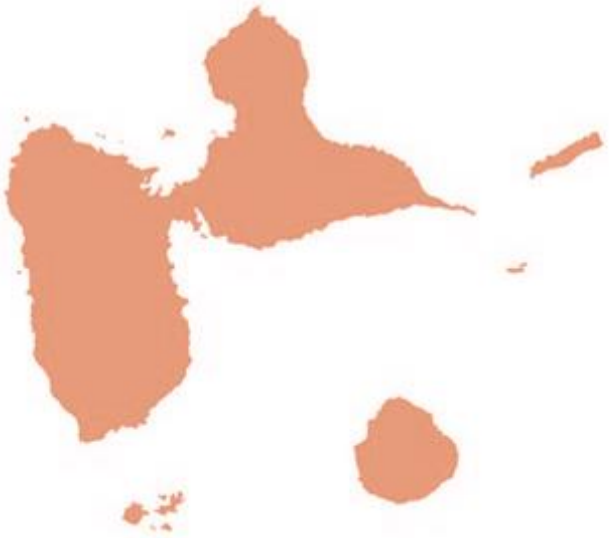

- **32** communes
- **376 900** habitants
- Part des moins de 20 ans : **24,0 %**
  (France métropolitaine : 23,7 %)
- Part des plus de 75 ans : **9,1 %**
  (France métropolitaine : 9,6 %)
- Taux de chômage : **23,0 %**
  (France métropolitaine : 7,8 %)

Sources : INSEE. Recensement de population et découpage au 01/01/2020.

Recherches & Solidarités

Les créations d'associations

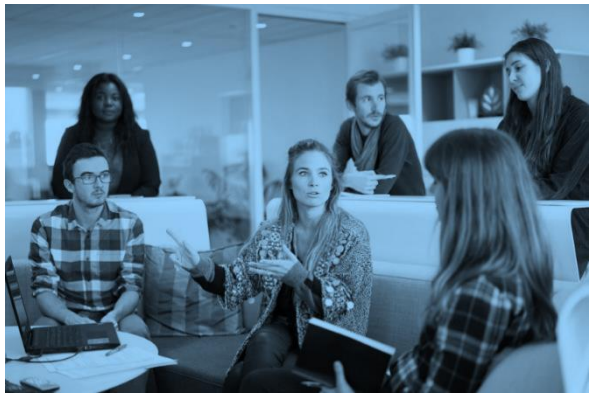

Evolution des créations d'associations

Dans la région et au plan national (base 100 en 2009-2010)

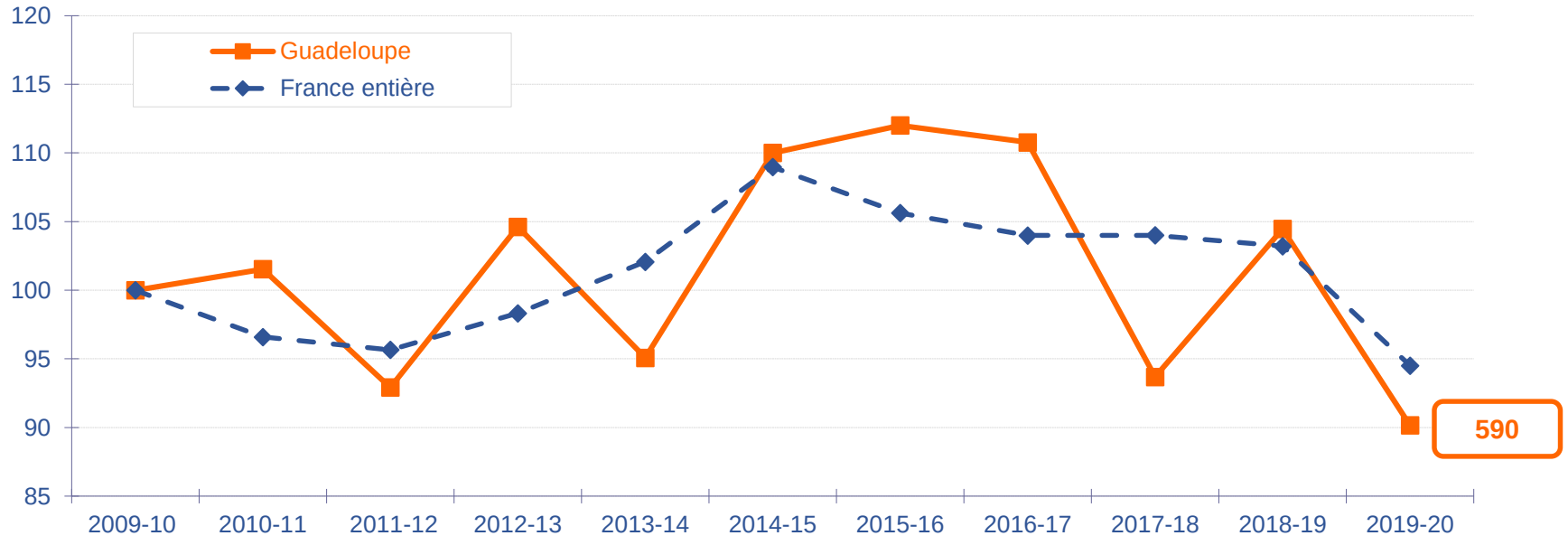

Source : Répertoire National des Associations. Les périodes s'étendent du 1er juillet de l'année N, avant la pause estivale pour de nombreuses associatives, au 30 juin de l'année N+1.

L'évolution des créations en Guadeloupe est irrégulière. Comme au plan national, les effets de la crise sanitaire se traduisent par un bilan de l'année 2019-2020 en net repli.

Objet des créations en région

Répartition des créations d'associations des trois dernières années

	Région (en %)	France (en %)
Culture	**31,1**	23,9
Sports	10,5	16,9
Loisirs	11,0	11,6
Social	**9,0**	8,0
Amicales - entraide	4,6	7,4
Education - formation	**6,9**	5,5
Economie	**6,2**	5,3
Santé	3,0	5,1
Environnement	2,2	4,8
Autres (1)	15,5	11,5
Total	100,0	100,0

Source : RNA sur la période 2017-2020. Traitement R&S. (1) Ces « autres activités » sont précisées en annexe 1.

Il se crée proportionnellement en Guadeloupe, plus d'associations dans la culture, le social, l'éducation et l'économie, qu'en moyenne nationale.

Densité de créations dans les territoires

Diversité de situations au sein d'une même région

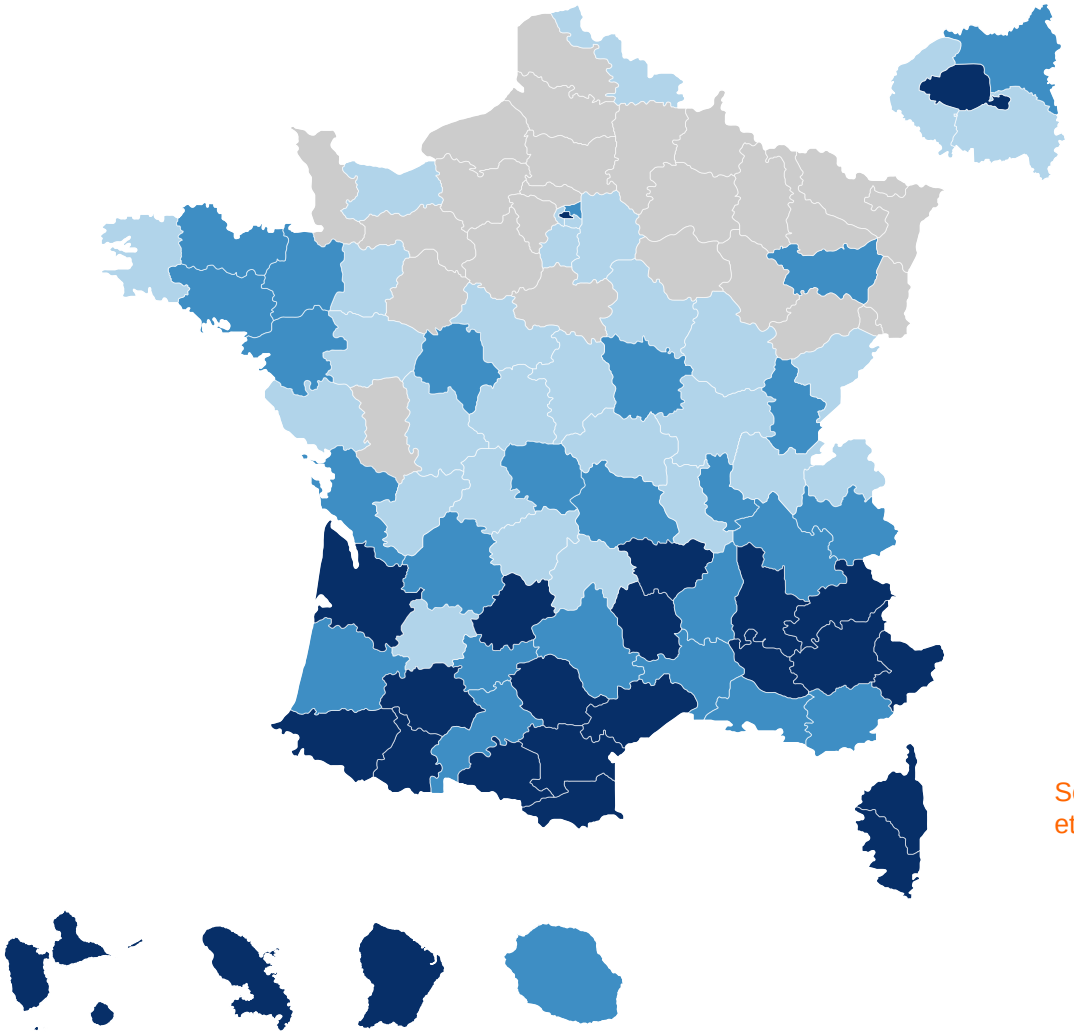

N'est pas forcément un indicateur du dynamisme du tissu associatif

Nombre annuel de créations d'associations pour 10 000 habitants (Moyenne nationale : 10,4)

- Moins de 8,6
- De 8,6 à 10,0
- De 10,1 à 12,0
- 12,1 et plus

Sources : RNA (créations d'associations 2017-2020) et INSEE (recensement de population au 01/01/2020).

Recherches & Solidarités

Combien d'associations et de bénévoles dans la région ?

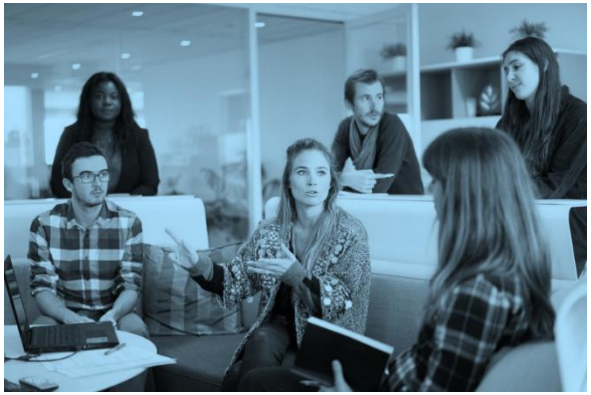

Combien d'associations en activité ?

Question délicate car on connaît la date de naissance d'une association mais on ne connaît généralement pas la date de sa fin d'activité ou de sa mise en sommeil.

Une nécessaire estimation prudente à partir de sources officielles, par département, puis par agrégation régionale :

- Le nombre de créations observé sur 10 ans (RNA)
- Le nombre d'associations employeuses (ACOSS-URSSAF et MSA)
- Le nombre de clubs sportifs (INJEP)
- L'évolution de la population (INSEE)

En France : entre 1,4 et 1,5 million d'associations

Dans la région : entre 7 500 et 8 000 associations

Combien de bénévoles en associations ?

Deux références complémentaires :

- L'estimation du nombre d'associations en activité dans chaque département
- Une enquête IFOP pour France Bénévolat et Recherches & Solidarités, renouvelée tous les 3 ans. Dernière en date : janvier 2019 auprès d'un échantillon représentatif de 3 159 Français de 15 ans ou plus, avec les résultats ci-dessous.

- 24 % de Français bénévoles dans une ou plusieurs associations
- Parmi eux, 43% actifs régulièrement, au moins une fois par semaine

En France :

12,5 millions de bénévoles associatifs

dont 5,5 millions de réguliers

Dans la région :

Entre 68 000 et 72 000 bénévoles

dont 28 000 à 29 500 réguliers

L'emploi associatif

Avertissement au lecteur

Des changements méthodologiques, induits par l'entrée en vigueur de la Déclaration Sociale Nominative (DSN), ont conduit à construire une nouvelle série de données. Il convient donc de les rapprocher avec prudence, de celles de nos publications antérieures.

Un enjeu économique et social fort

En moyenne, en France, environ 90% des associations fonctionnent et se développent avec la seule ressource humaine bénévole. Pour autant, l'emploi associatif s'avère particulièrement important : au plan national, il concerne, en 2019, plus de 157 000 établissements et 1 835 000 salariés (9,3% du secteur privé, soit plus que le secteur bancaire et celui de la construction réunis).

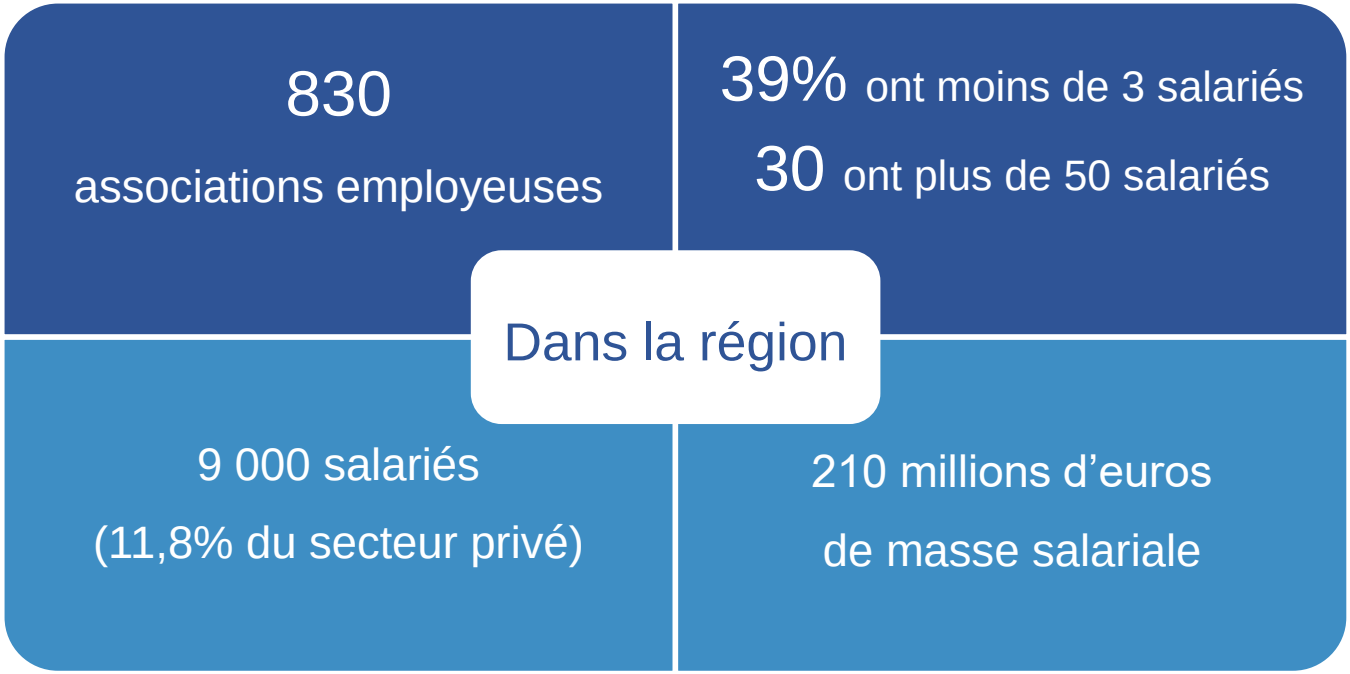

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2019

Dans les régions

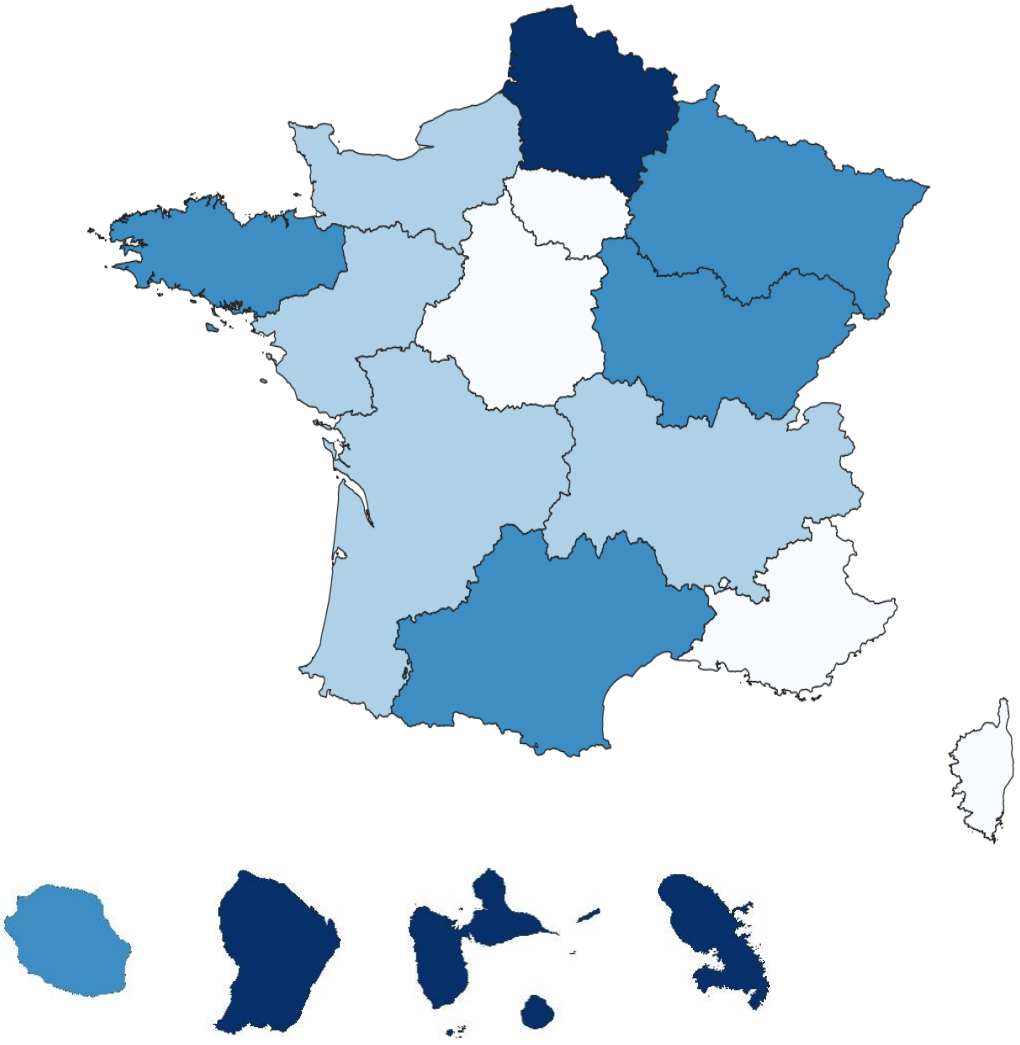

Part de l'emploi associatif dans l'ensemble du secteur privé en 2019

- Moins de 9,6 %
- De 9,6 à 10,0 %
- De 10,1 à 11,0 %
- Plus de 11,0 %

Moyenne nationale : 9,3 %
Moyenne hors Ile-de-France : 10,1 %

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2019

Les effectifs salariés par secteur d'activités

	Effectifs salariés en région	Répartition (en %)	
		Région	France
Enseignement	900	10,0	11,8
Sport	230	2,5	4,7
Santé	520	5,8	7,2
Social	4 610	**51,3**	49,6
Loisirs	60	0,7	1,3
Culture	120	1,4	2,6
Autres activités (1)	990	11,0	12,2
Autres (2)	1 560	17,3	10,6
Total	**8 990**	**100,0**	**100,0**

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Données 2019. Traitement R&S. L'approche par activité est construite à partir de la nomenclature des activités françaises de l'INSEE (code APE). (1) Agriculture, recherche, activités liées à l'emploi, auberges de jeunesse, tourisme… Cf. annexe 3. (2) Associations non classées ailleurs répertoriées par l'INSEE sous le code APE 9499Z.

Les effectifs salariés des associations sont proportionnellement un peu plus nombreux dans le secteur social, qu'en moyenne nationale. Cependant, une part importante (17,3%) d'associations *non classées ailleurs* nuit à l'observation.

Évolutions comparées en région

Évolution dans les associations et dans le secteur privé (base 100 en 2008)

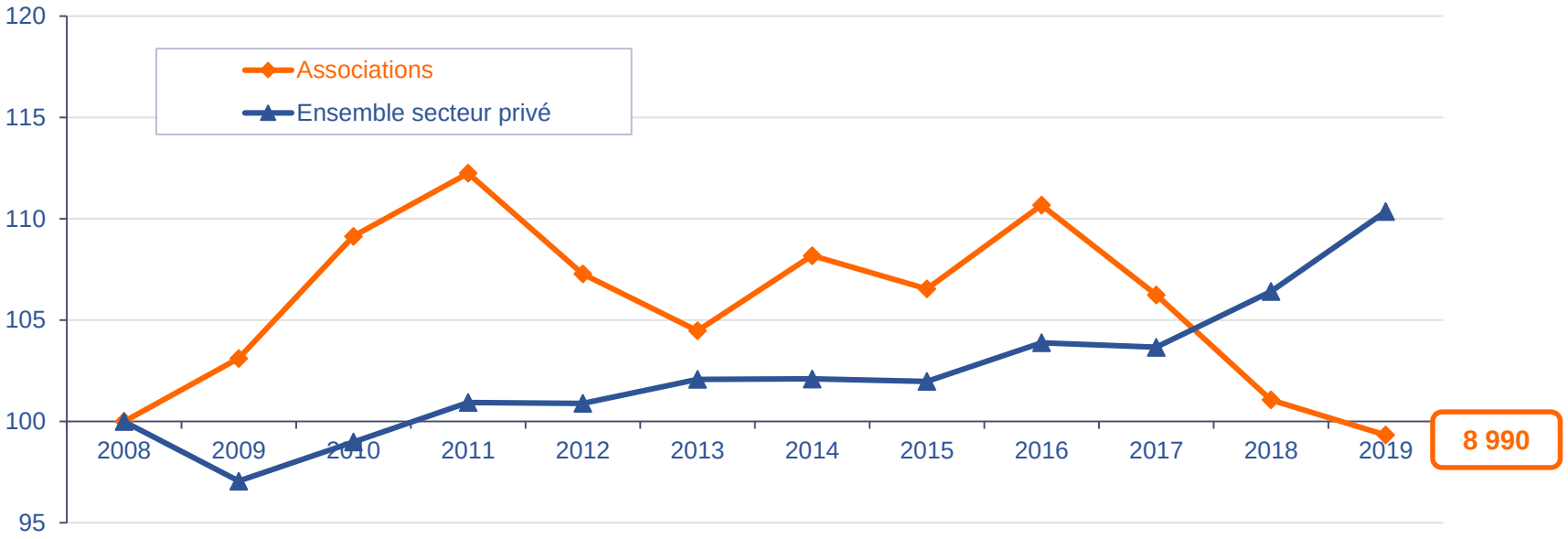

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Traitement R&S. Le nombre d'emplois est calculé en faisant la moyenne des 4 trimestres. Chaque emploi correspond à un salarié qui peut être à temps complet ou à temps partiel, et qui peut éventuellement être employé dans plusieurs associations.

De 2009 à 2016, les effectifs salariés ont davantage progressé dans les associations que dans l'ensemble du secteur privé de Guadeloupe. Les tendances s'inversent depuis, conduisant le secteur associatif à revenir à son niveau de 2008.

Évolution régionale dans l'ensemble national

Évolution des effectifs associatifs en région et au plan national (base 100 en 2008)

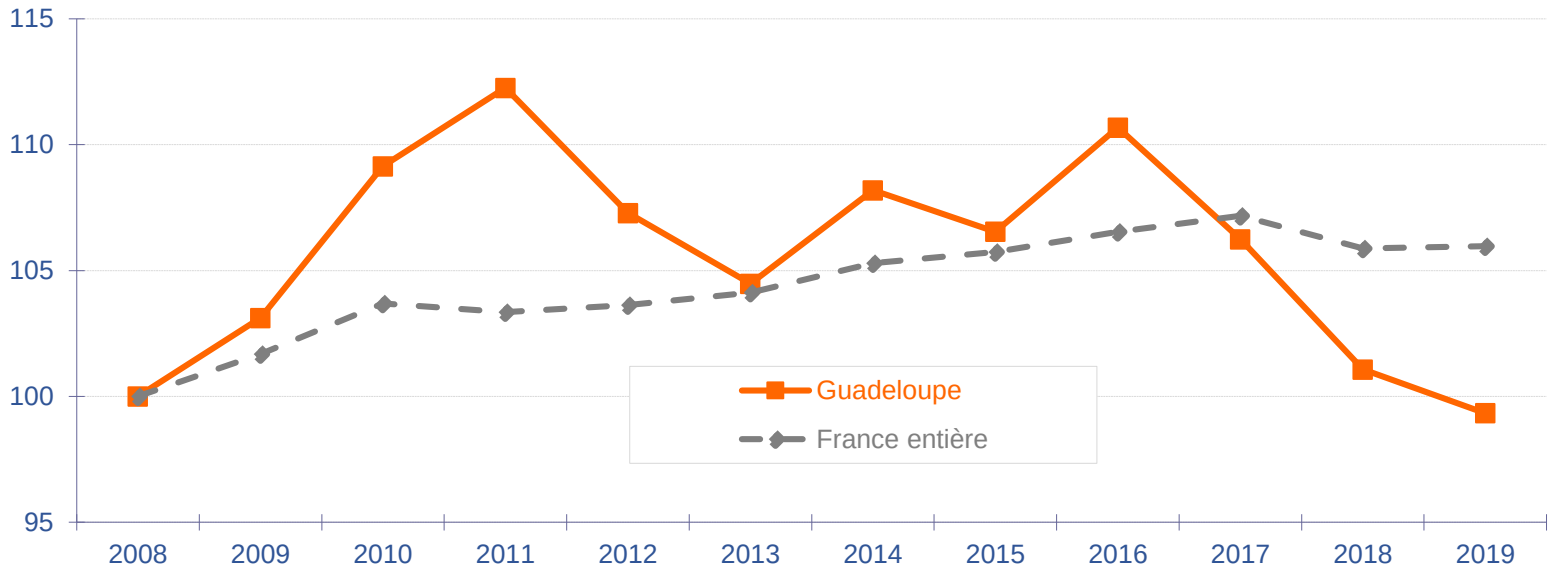

Sources : ACOSS-URSSAF et MSA. Traitement R&S. Chaque emploi correspond à un salarié qui peut être à temps complet ou à temps partiel, et qui peut éventuellement être employé dans plusieurs associations.

L'évolution régionale s'écarte de la courbe nationale. Après une plus forte croissance en 2016, elle est marquée par trois années de baisse continue.

Au bilan sur la période, l'emploi associatif enregistre un léger repli de 0,7%, alors qu'au plan national, l'augmentation est de 6%.

COVID-19 : Où en sont les associations ?

Recherches & Solidarités donne la parole aux responsables associatifs, chaque année, au printemps, pour évaluer leur moral, au regard de leur situation financière, du bénévolat et des projets envisagés. Les résultats, depuis l'année 2012, sont disponibles dans les éditions 2019 de ces Panoramas. Au début 2020, l'actualité a bousculé cette série au profit de trois enquêtes concernant le COVID-19.

Des conséquences immédiates

86 %

des associations ont été obligées d'annuler un ou plusieurs évènements

66 %

Ont été amenées à stopper leurs activités

57 %

Ont dû revoir leur mode de fonctionnement

Source : Enquête Recherches & Solidarités – Mouvement associatif – RNMA – CNEA – France Générosités, auprès de 12 248 responsables associatifs, entre le 14 mai et le 15 juin 2020. Représentativité de l'échantillon assurée par la méthode des quotas appliquée aux variables « secteurs d'activités » et « budget ».

Perspectives pour la rentrée

60 %

des associations n'envisageaient pas de reprendre leurs activités avant septembre 2020.

Leurs préoccupations :

60 %

La capacité à mettre en œuvre les mesures barrières et la réouverture des locaux

40 %

Le retour des adhérents et la remobilisation des bénévoles

40 %

La confirmation des partenariats financiers

Source : Enquête Recherches & Solidarités – Mouvement associatif – RNMA – CNEA – France Générosités, auprès de 12 248 responsables associatifs, entre le 14 mai et le 15 juin 2020. Représentativité de l'échantillon assurée par la méthode des quotas appliquée aux variables « secteurs d'activités » et « budget ».

Pour les associations employeuses

31 %

des associations employeuses ont
moins de 3 mois de trésorerie devant elles.

36%

ont activé des solutions financières
proposées par les pouvoirs publics.

- Délais de paiement
- Fonds de solidarité
- Aides territoriales

Source : Enquête Recherches & Solidarités – Mouvement associatif – RNMA – CNEA – France Générosités, auprès de 12 248 responsables associatifs, entre le 14 mai et le 15 juin 2020. Représentativité de l'échantillon assurée par la méthode des quotas appliquée aux variables « secteurs d'activités » et « budget ».

Impacts sur le bénévolat

Le top 3 des difficultés rencontrées :

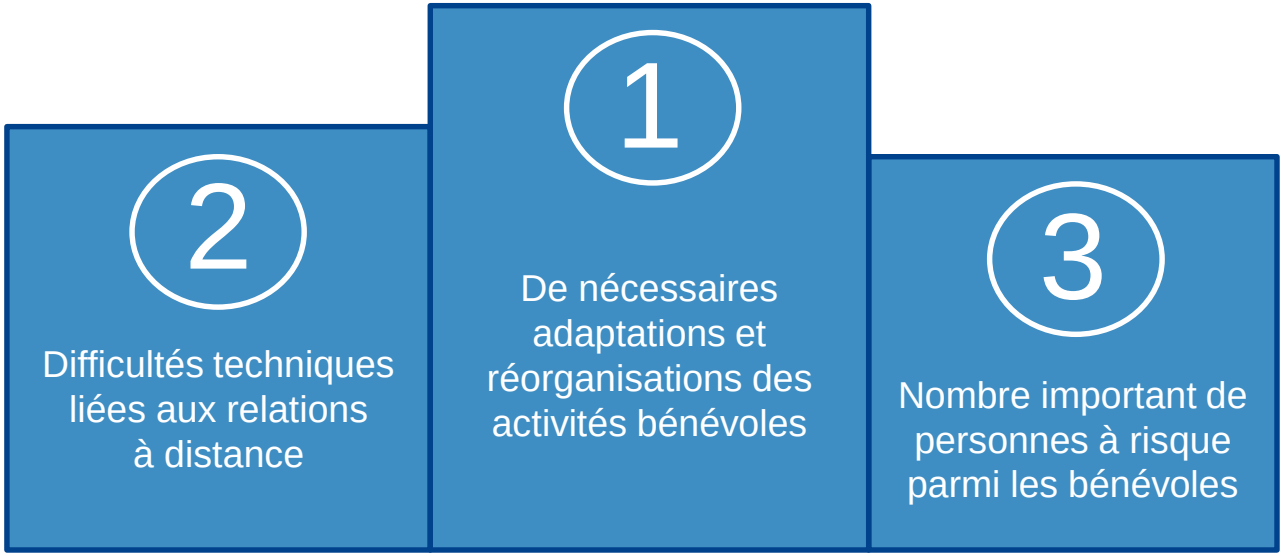

Source : Enquête Recherches & Solidarités – Mouvement associatif – RNMA – CNEA – France Générosités, auprès de 12 248 responsables associatifs, entre le 14 mai et le 15 juin 2020. Représentativité de l'échantillon assurée par la méthode des quotas appliquée aux variables « secteurs d'activités » et « budget ».

Percée du télébénévolat

Des usages numériques nettement plus répandus, notamment pour :

- Prendre part aux décisions
- Se former et se perfectionner
- Échanger avec les autres membres et les partenaires

Un attrait pour de nombreux bénévoles, notamment pour :

Les moins de 25 ans :
une occasion de franchir le pas de l'engagement

Les 25 – 34 ans :
allier volonté de s'engager et manque de temps

Les 60 – 70 ans :
conjuguer disponibilité, recherche de sens et flexibilité

Source : Enquête Recherches & Solidarités auprès de 2 365 bénévoles, entre le 28 avril et le 14 mai 2020.
Représentativité de l'échantillon assurée par la méthode des quotas appliquée aux variables « genre » et « âge ».

Recherches & Solidarités

En savoir plus

L'INJEP, Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire

Observatoire producteur de connaissances, l'INJEP est un centre de ressources et d'expertise sur les questions de jeunesse et les politiques qui lui sont dédiées, sur l'éducation populaire, la vie associative et le sport.

Service à compétence nationale du ministère en charge de la jeunesse et de la vie associative, il comprend notamment le service statistique ministériel en charge de la jeunesse et des sports et porte le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse.

Sa mission : développer les connaissances, éclairer les décideurs et les acteurs des domaines de la jeunesse, de l'éducation populaire, du sport et de la vie associative.

Rassemblant des experts de disciplines variées (statisticiens, sociologues, économistes, documentalistes, etc.), l'INJEP produit, rassemble, analyse, synthétise et diffuse des connaissances sur les jeunes et les politiques de jeunesse du niveau local au niveau européen, sur les démarches d'éducation populaire, sur la vie associative et le sport. Il constitue ainsi un pôle de ressources et d'expertise pour les élus et les professionnels.

Contact : 01 70 98 94 07 – contact@injep.fr

SUIVRE L'ACTUALITE ET RETROUVER LES TRAVAUX DE L'INJEP

www.injep.fr

R&S, un réseau d'experts au service des solidarités

Association sans but lucratif, Recherches & Solidarités s'est donné pour objectif d'apporter aux acteurs et aux décideurs les informations les plus récentes, avec une préoccupation de complémentarité par rapport aux travaux publiés par ailleurs. Elle s'appuie sur des données provenant d'organismes officiels et sur ses enquêtes annuelles pour produire des publications nationales, régionales et départementales, en libre accès sur www.recherches-solidarites.org

Dans la rubrique *Nos thématiques :*

- La version complète de la 18ème édition de *La France associative en mouvement*, nos autres publications nationales sur la vie associative, le bénévolat, le don d'argent, le mécénat...

Dans la rubrique *Dans les territoires :*

- *Ces repères et chiffres clés* en régions avec un focus sur le secteur sanitaire et social non lucratif.
- Les *Essentiels de la vie associative* dans chaque département

Etre informé des nouvelles parutions, via la newsletter mensuelle :
marie.duros@recherches-solidarites.org

Annexe 1 : les secteurs d'activité au regard des créations

Nomenclature du Répertoire National des Associations
(entrée en vigueur en 2007)

Culture	Culture, pratique d'activités artistiques, culturelles
Sports	Sports et activités de plein air ; chasse, pêche
Loisirs	Clubs de loisirs, relations, action socioculturelle
Social	Interventions sociales ; associations caritatives, humanitaires, aide au développement, développement du bénévolat ; services familiaux, services aux personnes âgées
Santé	Santé, services et établissements médico-sociaux
Enseignement	Education, formation
Economie	Représentation, promotion et défense d'intérêts économiques ; conduite d'activités économiques ; aide à l'emploi, développement local, promotion de solidarités économiques
Amicales - Entraide	Amicales, groupements affinitaires, groupements d'entraide (hors défense de droits fondamentaux)
Environnement	Environnement, cadre de vie
Autres	Information, communication ; activités politiques ; défense des droits fondamentaux, activités civiques ; activités religieuses, spirituelles ou philosophiques ; recherche ; armée, anciens combattants ; tourisme ; justice ; clubs, cercles de réflexion ; logement ; sécurité protection civile ; préservation du patrimoine ; divers.

Annexe 2 : précisions méthodologiques sur l'emploi

- L'observation porte ici sur les établissements identifiés à partir de leur numéro SIRET, et non sur les entreprises. Dans un souci d'approche très fine de la réalité, et en lien étroit avec la méthodologie utilisée par l'ACOSS-URSSAF, les établissements sont comptabilisés en fonction de leur activité réelle : 0,25 pour les établissements actifs pendant un trimestre, 0,5 pour deux trimestres…

- Qu'il s'agisse du régime général ou du régime agricole, les effectifs salariés ne sont pas distingués selon qu'ils sont à temps partiel ou à temps complet, selon qu'ils sont à durée déterminée ou indéterminée. Chaque salarié compte pour un dans chacun des établissements employeurs, indépendamment de sa durée de travail. Ne sont pas comptés les salariés sans contrat (stagiaires par exemple), ni les volontaires en service civique.

- Le secteur concurrentiel (également appelé secteur privé) correspond à la définition retenue dans le cadre du partenariat ACOSS-INSEE-DARES. Elle exclut les établissements dont la catégorie juridique est 71 (administration de l'Etat), 72 (collectivité territoriale) ou 73 (établissement public administratif) hors 7321 (association syndicale), 7322 (association foncière urbaine), 7323 (association foncière de remembrement), 7381 (organisme consulaire) ainsi que les caisses nationales de Sécurité sociale et des établissements. Elle exclut également les établissements de la Caisse des dépôts et consignation.

- La masse salariale désigne l'ensemble des rémunérations sur lesquelles repose le calcul des cotisations des assurances sociales, des accidents du travail et des allocations familiales, c'est-à-dire le salaire de base auquel s'ajoutent des compléments légaux, conventionnels ou attribués à l'initiative de l'employeur, sous forme de commissions, de primes, de rémunération des heures supplémentaires, de gratifications et d'avantages en nature. Elle se distingue de l'assiette « Contribution Sociale Généralisée » (CSG) qui comprend aussi les sommes allouées au titre de l'intéressement et de la participation et certaines indemnités n'entrant pas dans l'assiette déplafonnée.

Annexe 3 : les secteurs d'activités au regard de l'emploi

Enseignement	Enseignement primaire, secondaire, supérieur (établissements privés sous statut associatif), enseignement culturel, de disciplines sportives et d'activités de loisirs, enseignements divers, activités de soutien à l'enseignement
Sport	Activités de clubs de sport, promotion du sport, gestion d'installations sportives
Santé	Activités hospitalières, pratique médicale, dentaire, *autres activités pour la santé humaine*
Social	Voir le détail de la diapositive consacrée au secteur social
Loisirs	Activités récréatives et de loisirs
Culture	Activités liées au spectacle vivant, créations artistiques, gestion d'équipements culturels, activités audio-visuelles
Autres activités	Activités des organisations patronales et consulaires, des organisations professionnelles, politiques, religieuses, activités des syndicats de salariés, recherche, activités liées à l'emploi, tourisme, activités agricoles…
Activités des organisations associations n.c.a. (non classées ailleurs)	Il s'agit du code APE 94.99Z, catégorie « fourre-tout » de l'INSEE intitulée *autres organisations fonctionnant par adhésion volontaire.*

Cette répartition repose sur la Nomenclature d'Activités Françaises (NAF) de l'INSEE, entrée en vigueur le 1er janvier 2008. Les codes APE correspondant à chaque secteur peuvent être communiqués sur demande.